



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

AIDES

Chèque livre

Publics concernés

Lycéen, Apprenti

Domaines secondaires

Education

Date de fin de publication

31 décembre 2019

La Région entend faire de la réussite scolaire pour tous un axe fort de sa politique éducative. Dans ce cadre, elle souhaite susciter l'envie de lire des lycéens et des apprentis, leur permettre de devenir des lecteurs actifs ayant goût et intérêt pour la lecture sous toutes ses formes.

Échéances

Les demandes se feront sur un site dédié mis en ligne **courant septembre et jusqu'au 31 décembre 2019.**

Les chèques sont valables jusqu'au 30 juin 2020.

Objectifs

Le livre apparaît comme un complément indispensable à la scolarité des lycéens et des apprentis afin de leur permettre d'acquérir des connaissances par la lecture d'ouvrages à caractère littéraire, technique ou scientifique.

C'est pourquoi la Région a décidé d'attribuer à l'ensemble des lycéens et des apprentis un chèque-livre, **valable tout au long de l'année scolaire 2019/2020, d'une valeur de 20 €.**

Bénéficiaires

Les bénéficiaires de cette aide sont les **jeunes lycéens et apprentis inscrits en formation préBac / Bac :**

lycées publics et privés sous contrat relevant de l'Éducation nationale, de l'Agriculture et de la Forêt ou des Affaires maritimes, Établissements Régionaux d'Enseignement Adapté, Centres de Formation d'Apprentis, Centre National d'Enseignement à Distance

Modalités

Les jeunes lycéens et apprentis, inscrits en formation préBac / Bac pourront recevoir chèque-livre d'une valeur de 20 € après avoir effectué leur demande sur le site dédié **mis en ligne courant septembre 2019.**

mesdemarches.aidesrentrée.fr

Ce dispositif, qui s'adresse à plus de 225 000 jeunes, leur permettra d'acheter tout type d'ouvrage auprès des partenaires de la Région (librairies indépendantes ou autres) implantés sur l'ensemble du territoire néo-aquitain.

L'utilisation de ce chèque livre est valable tout au long de l'année scolaire. (jusqu'au 30 juin 2020)

Regardez la vidéo pour vous aider à faire votre demande

Correspondants

Plateforme téléphonique

09 87 67 50 91 (prix d'un appel local)

Les équipes vous accompagneront dans vos démarches du lundi au samedi de 9H00 à 18h30.